



Procédure RGPD

Cette procédure a été mise en place dans le cadre du règlement européen sur la protection des données du **27 avril 2016 (règlement (UE) 2016/6791 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et de la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46 / CE (ci-après le « règlement général »)**, entrée en vigueur le 25 mai 2018.

1. Définitions

«**Personne concernée**», une personne identifiable est une personne qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne ou à un ou plusieurs facteurs spécifiques au physique, l'identité physiologique, génétique, mentale, économique, culturelle ou sociale de cette personne.

«**Données personnelles**» comprennent toutes les informations relatives à une personne physique identifiée ou identifiable, c'est-à-dire à une personne concernée.

«**Traitement de données**» désigne, conformément à l'article 4 du RGPD, la personne physique ou morale, l'autorité publique, une agence ou un autre organisme qui traite des données à caractère personnel pour le compte du responsable du traitement.

«**Contrôleur de données**» désigne, conformément à l'article 4 du RGPD, la personne physique ou morale, l'autorité publique, une agence ou un autre organisme qui, seul ou conjointement avec d'autres, détermine les finalités et les moyens du traitement des données à caractère personnel.

«**Violation de données**» désigne une violation de la sécurité entraînant la destruction, la perte, l'altération, la divulgation non autorisée ou l'accès accidentel ou illégal à des données à caractère personnel transmises, stockées ou autrement traitées.

«**CNPD**» désigne l'Autorité luxembourgeoise de la protection des données, la «Commission nationale pour la protection des données».

2. Contrôleur de données

Contrôleur de données : EYNAV GESTION

En tant que contrôleur de données, EYNAV GESTION a mis en œuvre les mesures organisationnelles appropriées conçues pour appliquer les principes de protection des données de manière efficace et pour intégrer les garanties nécessaires au traitement afin de satisfaire les exigences du RGPD et de protéger les droits des personnes concernées, en veillant à ce que seules les données à caractère personnel nécessaires à chaque finalité du traitement soient traitées.

3. Traitement des données

Les processeurs de données suivants ont été désignés par le contrôleur de données et traitent les données pour le compte du contrôleur de données :



- Nos prestataires de services et agents (liste disponible sur simple demande à contact@eynavgestion.com) ;
- Nos conseillers professionnels (auditeurs et conseillers juridiques, liste disponible sur simple demande à contact@eynavgestion.com) ;
- Nos gestionnaires de portefeuille (liste disponible sur simple demande à contact@eynavgestion.com) ;
- Des agences d'authentification d'identité et de prévention de la fraude ;
- Régulateurs pertinents et applicables (ex : CSSF) ;
- Votre conseiller financier (avec votre autorité) ;
- Les entreprises avec lesquelles vous nous demandez de partager vos informations.

EYNAV GESTION utilise uniquement des processeurs de données offrant des garanties suffisantes pour mettre en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées, de manière à ce que le traitement soit conforme aux exigences du RGPD et garantisse la protection des droits de la personne concernée.

4. Objet du traitement des données personnelles

Dans le cadre de la gestion des produits financiers, les données personnelles seront traitées aux fins de :

- Le traitement des souscriptions, conversions, transferts et ordres de rachat d'actions,
- L'exécution des contrôles AML / KYC sur les investisseurs
- La tenue des registres d'actionnaires
- L'envoi d'informations sur les investissements aux actionnaires existants
- La relation commerciale avec les actionnaires existants
- L'exécution d'opérations sur titres
- La distribution des flux de trésorerie (dividendes et produits de rachat)
- Contrôle des pratiques de négociation tardive et de synchronisation des marchés
- La fourniture de services de secrétariat d'entreprise
- Déclaration fiscale (FATCA, CRS,...)

5. Informations aux investisseurs

Le prospectus des Fonds gérés ont été modifiés afin de mettre à jour la section relative à la protection des données et de contenir les informations relatives au traitement des données à caractère personnel, conformément au RGPD.

6. Responsable du RGPD au niveau du conseil de direction



EYNAV GESTION ne nommera pas de délégué à la protection des données. En effet, l'activité principale d'EYNAV GESTION n'est pas le traitement de catégories particulières de données ni les condamnations pénales à grande échelle ; Il ne s'agit pas non plus de traitements d'opérations qui, de par leur nature, leur portée et / ou leur finalité, nécessitent le contrôle systématique des personnes concernées à grande échelle.

Le responsable du RGPD au sein du conseil de direction est le directeur de EYNAV GESTION.
(contact@eynavgestion.com).

7. Évaluation de l'impact sur la protection des données (DPIA)

EYNAV GESTION considère qu'une DPIA est requise car les données traitées peuvent entraîner un risque élevé pour les droits et liberté des personnes physiques :

Analyse d'impact sur la protection des données
(*DPIA-Data Protection Impact Assessment*)

CONTEXTE :

Dans le cadre de la gestion de produits financiers, EYNAV GESTION a l'obligation d'identifier précisément ses clients afin de respecter les règles de BC / FT.

Pour cela, EYNAV GESTION demandera à l'entrée en relation avec un client un ensemble d'informations personnelles et de manière régulière des informations mise à jour.

Les clients sont avisés du traitement de données et devront signer leurs acceptations de la procédure RGPD mise en place par EYNAV GESTION.

Ces données sont recueillies sous format électronique et/ou par papier et peuvent être échangés avec les partenaires d'EYNAV GESTION, dans le but de réaliser ses missions, comme décrit ci-dessus. Hormis à ses partenaires, EYNAV GESTION ne cédera jamais ces informations à des tiers. Ces données sont conservées sur les ordinateurs de la société, dans des clouds sécurisés ou bien en copie physique.

MESURES :

Les données de nos clients sont conservées sur des serveurs informatiques sécurisés, sur des clouds sécurisés et les copies papiers dans les bureaux d'EYNAV GESTION qui sont sécurisés également.



Nous utilisons des logiciels de protection informatiques et changeons régulièrement les mots de passe d'accès au serveur.

Nous vérifions que nos partenaires possèdent également une procédure RGPD qui permet de satisfaire à nos exigences. De manière générale, nous limitons les informations partagés au strict nécessaire.

RISQUES :

Le risque d'une divulgation ou d'une perte de données existe. Ce risque est un enjeu pour la sécurité de nos clients.

Le risque informatique est le plus important :

- Risque de perte de données : en cas de problème sur un serveur, nous disposons de disques durs externes de sauvegardes qui permettent de récupérer la plupart des données
- Risque de divulgation de données : en cas d'attaques informatiques, nous pourrions nous faire voler une partie de nos données. Pour contrer cela, nous travaillons avec des disques durs externes qui sont conservés dans différents endroits et nous limitons les données conservés sur les serveurs connectés à Internet. Nous supprimons les données non nécessaires de nos clients des ordinateurs connectés à Internet dès que possible.

DECISION :

Les risques pour nos clients sont présents. Toutefois, compte tenu des mesures d'atténuation des risques prisent par EYNAV GESTION, la probabilité de leurs apparitions est limité et acceptable pour EYNAV GESTION.

Cette analyse sera revu de manière régulière et à chaque changement de l'organisation ou des partenaires d'EYNAV GESTION.

8. Violations de données à caractère personnel et suivi

*"Une **violation de données à caractère personnel** désigne une violation de la sécurité entraînant la destruction, la perte, l'altération, la divulgation non autorisée ou l'accès illégal ou illicite à des données à caractère personnel transmises, stockées ou traitées de quelque manière que ce soit"*

Le responsable du traitement doit informer le contrôleur de données sans délai indu lorsqu'il prend connaissance des atteintes à la sécurité des données à caractère personnel.



Le contrôleur de données doit notifier les violations de sécurité (à l'exception des violations qui ne risquent pas de présenter un risque) à la CNPD.

Le responsable du traitement doit informer les personnes concernées des atteintes à la sécurité susceptibles d'entraîner un «risque élevé» pour leurs «droits et libertés».

8.1 Délai du rapport :

Le contrôleur de données doit notifier l'infraction à la CNPD dans les 72 heures suivant son constat, sauf si l'infraction ne présente aucun risque pour les personnes.

En cas de risque élevé pour les personnes, le responsable du traitement des données sera également tenu d'informer ces personnes de la violation dans les meilleurs délais. La communication décrira la nature de la violation de données à caractère personnel ainsi que des recommandations à l'intention de la personne physique concernée afin d'atténuer les effets néfastes potentiels. Ces communications avec les personnes concernées doivent être effectuées dès que raisonnablement possible et en étroite coopération avec la CNPD, dans le respect des directives fournies par celle-ci ou par d'autres autorités compétentes, telles que les autorités chargées de l'application de la loi.

8.2 Responsable de la notification de violation de données :

Le directeur d'EYNAV GESTION (contact@eynavgestion.com) sera le responsable de la décision de notifier ou non.

En cas de notification à la CNPD, les informations nécessaires sont collectées afin de remplir le formulaire de notification de violation de données CNPD disponible sous :

<https://cnpd.public.lu/fr/professionnels/obligations/violation-de-donnees/violation-donnees-rgpd.html>

8.3 Registre des violations de données :

Le responsable du traitement des données doit enregistrer la violation de données dans un registre de violation de données, comprenant les faits relatifs à la violation de données à caractère personnel, ses effets et les mesures correctives prises.

Les violations de données seront rapportées aux responsables d'EYNAV GESTION lors de la prochaine réunion du conseil de direction.

9. Registre des données personnelles

Nous recueillons des informations personnelles directement auprès de nos clients ou indirectement auprès de tiers, et par le biais de votre utilisation de notre site Web.



INFORMATIONS PERSONNELLES DETENUES :

Dans le cadre de l'utilisation de notre site Web et dans le cadre d'interactions et de correspondances avec EYNAV GESTION et ses représentants, nous collecterons les informations personnelles décrites ci-après :

- Des informations concernant nos clients : nom, âge, sexe, titre, date de naissance et nationalité

Nous avons besoin de ces informations pour nous aider à vous identifier, mais également pour nous permettre de vous contacter, par exemple, pour des raisons liées à la réglementation.

- Identifiants gouvernementaux : informations sur les documents d'identification (permis de conduire, passeport) et numéro d'assurance sociale
- Informations de contact : email, adresse, code postal et numéro de téléphone
- Informations financières : coordonnées du compte bancaire pour tout paiement que vous effectuez ou que nous vous faisons
- Informations contractuelles : informations détaillées sur les produits et avantages
- Informations tierces : le cas échéant, nous disposerons d'informations telles que l'exécuteur testamentaire ou la procuration liée à votre investissement.

Dans certaines circonstances, la collecte de vos données personnelles est facultative. Si vous souhaitez obtenir des éclaircissements sur la raison pour laquelle vos données personnelles sont collectées et sur leur utilité, vous pouvez nous contacter pour nous confirmer que vous souhaitez que ces données personnelles soient collectées.

OBJECTIF DU TRAITEMENT DE DONNÉES PERSONNELLES :

Selon le type de relation, nous avons différentes activités de traitement que nous pouvons effectuer directement ou avec des sociétés tierces de confiance que nous utilisons. Les manières dont nous utilisons vos informations sont décrites ci-dessous :

- Fournir nos services et remplir nos obligations contractuelles envers vous.
- Aux fins d'administration interne des affaires et de tenue de registres.
- A des fins de conformité légale et réglementaire. Ceci inclut les réponses à des organismes gouvernementaux ou de réglementations ou d'application de la loi, selon les besoins.



- Vérifier votre identité et prévenir la fraude.
- Pour vous tenir au courant de nos services et gérer notre relation.

BASE JURIDIQUE DU TRAITEMENT :

Nous sommes autorisés à utiliser vos données personnelles de la manière indiquée dans cette procédure RGPD sur les bases suivantes :

- L'utilisation de données à caractère personnel est nécessaire à l'exécution des obligations contractuelles ;
- Nous avons des obligations légales que nous devons remplir ;
- L'utilisation de données personnelles est nécessaire pour nos intérêts légitimes dans:
 - assurer la qualité des produits et services que nous fournissons;
 - communiquer avec nos clients;
- Établir, exercer ou défendre nos droits légaux aux fins d'une procédure judiciaire.

Si vous choisissez de ne pas fournir les données personnelles nécessaires à la conclusion d'un contrat avec nous ou qui constituent une obligation légale ou contractuelle, il se peut que nous ne puissions pas effectuer toutes les tâches nécessaires pour vous fournir certains produits ou services.

PÉRIODE DE STOCKAGE DES DONNÉES PERSONNELLES :

Vos données personnelles seront conservées par EYNAV GESTION aussi longtemps que nécessaire, en fonction du but pour lequel elles ont été fournies. Vous pouvez bénéficier d'un droit d'accès, de modification, d'effacement, de limitation de traitement, de portabilité des données, d'opposition.

Pour plus de détails sur les périodes de conservation des données personnelles, veuillez nous contacter (contact@eynavgestion.com).